



REGLEMENT DES DEGRES

LE DEGRE 2

Applicable au 1^{er} janvier 2008

SOMMAIRE

I - ORGANISATION GENERALE

Art 1.1 - Session d'examen	2
Art 1.2 - Inscription	2
Art 1.3 - Les Degrés	2
Art 1.4 - Jury	2
Art 1.5 - Validation	2
Art 1.6 - Conditions générales, tenue.....	3
Art 1.7 - Harnachement	3

II - DEGRE 2

PREAMBULE.....	3
Art 3.1 - Test de connaissances théoriques.....	3
A - Déroulement.....	3
B - Programme.....	3
C - Évaluation.....	3
Art 3.2 - Test de pratique autour du poney / cheval.....	4
A - Compétence à évaluer	4

B - Déroulement	4
C - Epreuve 1	4
D - Epreuve 2	4
E - Évaluation	4
Art 3.3 - Test de soins aux chevaux	4
A - Déroulement	4
B - Évaluation	4
Art 3.4 - Test de travail du poney / cheval sur le plat.....	4
A - Compétence à évaluer.....	4
B - Déroulement	5
C - Durée.....	5
D - Mouvements imposés.....	5
E - Évaluation	5
Art 3.5 - Test de travail du poney / cheval à l'obstacle	5
A - Compétence à évaluer.....	5
B - Déroulement	6
C - Exercices imposés.....	6
D - Évaluation.....	6
Art 3.6 - Procès-verbal d'examen Degré 2.....	7

OBJECTIFS

- ▶ Harmoniser l'évaluation des acquis par des références nationales homogènes sur tout le territoire de la France.
- ▶ Proposer aux cavaliers des objectifs d'évaluation de ces acquis dans le cadre de sessions organisées par les CRE et jugées par des cadres techniques d'état.
- ▶ Offrir un projet d'approfondissement de leurs connaissances et compétences à des cavaliers motivés par la validation formelle de leurs acquis.
- ▶ Valoriser et valider des compétences en rapport direct avec l'autonomie pour le Degré 1 et plus transversales d'homme de cheval pour le Degré 2.
- ▶ Proposer une filière d'examen validant des compétences étendues utiles pour les futurs propriétaires et les futurs professionnels.
- ▶ Mettre en place des Degrés fédéraux correspondant au niveau d'entrée des UC équitation des diplômes d'état.

I - ORGANISATION GENERALE

Les Degrés organisés en Métropole ou dans les DOM TOM sont ouverts aux cavaliers titulaires de la licence pratiquant FFE en cours de validité et des pré-requis suivants :

- ▶ être titulaire d'un Galop 4 pour le Degré 1,
- ▶ être titulaire d'un Galop 7 de cavalier pour le Degré 2.

Art 1.1 - Session d'examen

Les organisateurs d'un Degré sont soit la FFE, soit un CRE.

L'organisateur remplit une Déclaration Unique de Session d'Examen, DUSE, en précisant le niveau, la date et le lieu, le montant des droits d'examens, ainsi que le nombre maximum de places ouvertes aux inscriptions.

La DUSE permet d'inscrire la session d'examen dans la liste des sessions de Degrés organisés, consultables sur www.ffe.com.

Art 1.2 - Inscription

Le club inscrit ses candidats sur www.ffe.com. Un candidat peut être inscrit à l'ensemble des tests de l'examen ou seulement à celui ou ceux qu'il choisit.

Les droits d'inscription à l'examen, mentionnés dans la DUSE, sont fixés par l'organisateur et lui reviennent en totalité.

Art 1.3 - Les Degrés

L'ensemble des Degrés constitue un dispositif avec trois niveaux :

- ▶ Degré 1,
- ▶ Degré 2,
- ▶ Degré 3.

Le règlement 2008 comprend les Degrés 1 et 2.

Le Degré 3 sera proposé en 2009.

Chaque Degré est indépendant et ne nécessite pas la validation du ou des Degrés qui le précèdent.

Art 1.4 - Jury

A - Composition

Les examinateurs doivent être titulaires de la licence pratiquant FFE de l'année en cours.

Le jury est placé sous la présidence du représentant de la DTN ou d'un CTS.

Le Président constitue le jury et répartit ses membres dans les différents ateliers.

L'examen est validé par le CRE à l'aide de son code examinateur.

B - Prérrogatives

Le Président de jury a toutes les prérogatives définies dans le Règlement des compétitions.

Il peut décider à tout moment de suspendre le déroulement des épreuves, notamment pour des raisons de sécurité.

En cas d'incident survenu sur un test, rapport est fait au Président de jury qui peut exclure de l'examen toute personne troublant le bon déroulement de la session d'examen.

La décision du Président de jury est sans appel.

Art 1.5 - Validation

Les Degrés sont divisés en plusieurs tests :

- ▶ 4 tests pour le Degré 1 : connaissances théoriques, pratique autour du poney / cheval, soins, pratique équestre,
- ▶ 5 tests pour le Degré 2 : connaissances théoriques, pratique autour du poney / cheval, soins, test de pratique équestre sur le plat, test de pratique équestre à l'obstacle.

Le candidat doit acquérir chacun des tests. Lorsqu'il a obtenu l'ensemble des tests, il est titulaire du Degré.

Le CRE organisateur enregistre les tests acquis. Le degré est décerné si tous les tests sont obtenus dans les 12 mois.

Le CRE, organisateur du dernier test obtenu, valide le Degré.

Si le candidat n'obtient qu'un ou plusieurs tests mais pas la totalité du Degré présenté, le CRE organisateur enregistre les tests acquis afin que le candidat puisse s'inscrire à une autre session en conservant le bénéfice du ou des tests acquis.

Un test acquis est valable durant **24 mois**.

Art 1.6 - Conditions générales, tenue

Les conditions générales d'organisation et de déroulement des tests sont conformes au Règlement des compétitions Club.

Art 1.7 - Harnachement

A - Tests d'équitation du Degré 1

Il peut être exécuté avec tout type de selle et avec les embouchures autorisées pour l'épreuve de cross en concours Club et Ponam, cf. planche des embouchures pour catégories Club et Ponam des Dispositions Générales du Règlement des compétitions 2008.

B - Tests d'équitation du Degré 2

Les enrênements sont interdits à la détente et pendant les épreuves.

- ▶ Test sur le plat : embouchures conformes aux Dispositions spécifiques Dressage pour les épreuves Amateur. Cravache de dressage autorisée. Protections autorisées. Gants obligatoires.
- ▶ Test sur l'obstacle : embouchures conformes aux Dispositions spécifiques CSO pour les épreuves Club.

II - Degré 2

PREAMBULE

Le Degré 2 valide chez le cavalier les connaissances et compétences de base lui permettant de s'occuper au quotidien du travail d'un poney / cheval dressé.

Il se compose de cinq tests :

1. Test de connaissances théoriques
2. Test de pratique autour du poney / cheval
3. Test de soins aux chevaux
4. Test de travail du poney / cheval sur le plat
5. Test de travail du poney / cheval à l'obstacle

Art 3.1 - Test de connaissances théoriques

A - Déroulement

Le candidat répond à un questionnaire à choix multiple de 30 questions.

B - Programme

Au programme du Degré 1, s'ajoutent :

- ▶ Le squelette (os et articulations), les principaux muscles, les tendons et leurs principales pathologies, les tares.
- ▶ Les races.
- ▶ Beautés et défauts du modèle et des aplombs.
- ▶ Principales maladies : symptômes, prévention, conduite à tenir (coup de sang, coliques, gourme, piroplasmose, parasitisme, dermatite, gales, teigne...)
- ▶ Prophylaxie (vaccination, vermifugation), l'identification.
- ▶ Mise en condition, planification et organisation du travail du poney / cheval.
- ▶ Alimentation, rationnement et pathologies liées à l'alimentation.
- ▶ L'apprentissage du poney / cheval, les renforcements, la punition, la récompense.
- ▶ Les allures (mécanisme, qualités et défauts).
- ▶ Les mouvements de base du travail du poney / cheval.
- ▶ Les figures de dressage. Les principaux profils d'obstacles.
- ▶ Les embouchures, les enrênements, effets et usage.
- ▶ La réglementation liée à la vente et à l'achat des chevaux. Les vices rédhibitoires.
- ▶ Terminologie équestre (la mise sur la main, la mise en main, la tension, la rectitude, l'incurvation, l'équilibre, l'amplitude, la trajectoire, le tracé, l'encadrement, le centrage, l'abord, la battue...)
- ▶ La culture équestre : histoire, auteurs principaux.

C - Évaluation

L'épreuve est acquise avec un minimum de 20 réponses correctes.

Art 3. 2 - Test de pratique autour du poney / cheval

A – Compétence à évaluer

Être capable de s'occuper d'un poney / cheval en sécurité.

B - Déroulement

Le test se compose de deux épreuves qui peuvent s'enchaîner :

C - Epreuve 1

- ▶ Préparer le poney / cheval et présenter le travail d'un poney / cheval sur le plat aux longues rênes ou en liberté ou en longe à l'obstacle. Tirage au sort du type de travail. Dans le travail en liberté, le candidat doit pouvoir disposer de deux aides à qui il donnera des consignes s'il évolue dans un espace rectangulaire. Il reste seul s'il évolue dans un rond sécurisé de taille 16 à 20 mètres.

D - Epreuve 2

- ▶ Embarquer son poney / cheval en van avec une aide à diriger.

E - Évaluation

Le candidat est évalué sur chacune des deux épreuves qui fait l'objet d'une évaluation acquis / non acquis.

Si les deux épreuves sont acquises, le test est acquis

Si l'une ou l'autre des épreuves n'est pas acquise, le test n'est pas acquis

Art 3.3 - Test de soins aux chevaux

A - Déroulement

Le candidat tire au sort une des épreuves dans la liste des 7 tests possibles. Chaque test comporte deux parties.

	Partie 1	Partie 2
1	Prendre la température	Décrire les aplombs Faire un pansement
2	Simuler l'administration d'un vermifuge avec une seringue à vermifuger vide ou remplie d'une substance sucrée.	Décrire le modèle Faire un test de déshydratation
3	Identifier un poney / cheval (robe, marques,..)	Expliquer son livret signalétique Énoncer la réglementation en matière de vaccination
4	Détecter une boiterie Énoncer les causes possibles	Protéger un poney / cheval pour le travail à l'obstacle Cramponner
5	Vérifier l'état des muqueuses. En donner les paramètres normaux	Énoncer les différents aliments Montrer les pratiques d'alimentation et d'abreuvement
6	Soigner les membres après un travail intensif	A partir de la pharmacie vétérinaire présentée, catégoriser les produits selon leur utilité Expliquer et montrer si besoin leur mode d'utilisation
7	Tresser la crinière et la queue	Monter et démonter une bride et l'ajuster sur un poney / cheval.

B - Évaluation

Chacune des parties (1 et 2) de l'épreuve fait l'objet d'une évaluation acquis ou non acquis.

Si les deux épreuves sont acquises le test est acquis.

Si l'une ou l'autre des épreuves n'est pas acquise le test n'est pas acquis.

Art 3.4 - Test de travail du poney / cheval sur le plat

A - Compétence à évaluer

Être capable de présenter une séance de travail d'un poney / cheval comportant des exercices imposés sur le plat.

B - Déroulement

Le cavalier :

1. Effectue une détente individuelle, par groupe de 4 cavaliers : 15 minutes
2. Présente individuellement les exercices imposés en les enchaînant dans l'ordre qu'il souhaite une fois chacun. Puis il retravaille son poney / cheval et représente un ou plusieurs mouvements (jusqu'à deux fois chacun au maximum) dans le but d'améliorer sa présentation initiale

C – Durée

Le temps total accordé pour cette partie est de 15 minutes

D - Mouvements imposés

1	Cercle de 10 mètres au trot à gauche
2	Cercle de 10 mètres au trot à droite
3	Arrêt, reculer de quelques pas, départ au trot
4	Départ au galop à gauche du pas
5	Départ au galop à droite du pas
6	Courbe au galop à faux, à main gauche : ligne courbe jusqu'à la ligne du milieu au minimum ou demi cercle
7	Courbe au galop à faux, à main droite : ligne courbe jusqu'à la ligne du milieu au minimum ou demi cercle
8	Variation de l'attitude du poney / cheval : en restant sur un cercle de 20 m, alterner 3 demi-cercles en passant d'une attitude de présentation à une attitude plus basse puis une attitude de présentation, en conservant le contact *
9	Épaule en dedans à droite au trot
10	Épaule en dedans à gauche au trot
11	Pas, y compris allongement
12	Développement du trot
13	Transitions pas-trot / trot-pas / galop-trot

* seul l'exercice de variation de l'attitude peut se présenter au trot enlevé

E - Évaluation

L'évaluation s'effectue selon quatre niveaux d'exécution : - - / - / + / ++

- ▶ La partie détente est évaluée globalement. Les évaluateurs seront particulièrement attentifs à la cohérence de la progression, ainsi qu'au respect des règles de sécurité.
- ▶ La partie mouvements est évaluée pour chaque mouvement ou des groupes de mouvements.
- ▶ La partie dans laquelle le cavalier représente des mouvements est évaluée selon 3 critères :
 - Choix de la ou des figures (auto-évaluation)
 - Cohérence de la démarche de travail
 - Amélioration de qualité de réalisation de la ou des figures
- ▶ Les notes d'ensemble sur 4 critères :
 - Attitude, fonctionnement du cavalier
 - Emploi des aides
 - Impulsion, activité
 - Qualité du contact, orientation du poney / cheval, fluidité, harmonie.

Art 3.5 - Test de travail du poney / cheval à l'obstacle

A - Compétence à évaluer

Être capable de présenter une séance de travail d'un poney / cheval à l'obstacle comportant des exercices imposés et un enchaînement.

B - Déroulement

Le cavalier

1. Effectue une détente individuelle en groupe 4 cavaliers : 10 minutes sans obstacle.
2. Effectue la fin de la détente individuellement avec obstacles (nombre de sauts maximum 10) : 5 minutes.
3. Présente les 6 exercices imposés, dont le parcours.
4. Représente un exercice ou des exercices qu'il choisit jusqu'à deux fois pour montrer sa démarche d'amélioration et un résultat. Le parcours ne peut être refait en totalité. Le cavalier dispose d'une minute de pause à l'issue de la présentation de son parcours pour définir le travail qu'il va effectuer : 15 minutes.

C – Exercices imposés

1	Saut au trot sur un croisillon sans barre de réglage
2	Saut au trot d'un vertical de 80 cm avec barre de réglage placée à 2,20m
3	Passage d'une ligne au galop, oxer vertical 95cm, distance 21,5 à 22 m suivant taille du terrain, une fois en 5 foulées, une fois en 6 foulées – le cavalier choisit l'ordre dans lequel il présente l'exercice, il en informe le jury au préalable.
4	Enchaînement d'un parcours de 6 obstacles dont un double à deux foulées, une ligne courbe, une ligne 22 ou 25,50 m. Le parcours peut comprendre un ou des obstacles naturels type talus, butte. Obstacles à 100 cm.
5	Une courbe serrée environ 18 mètres avec repère pour aborder un oxer étroit
6	L'abord sur biais (angle 30 à 40 degrés avec repères d'axe devant et derrière à plus de 15 mètres) d'un vertical de 90cm ou saut d'un obstacle directionnel de 2 mètres de front maximum sans oreilles.

D - Évaluation

L'évaluation s'effectue selon quatre niveaux d'exécution : - -/ -/ +/++

- ▶ La partie détente est évaluée globalement. Les évaluateurs seront particulièrement attentifs à la cohérence de la progression, ainsi qu'au respect des règles de sécurité.
- ▶ La partie imposée est évaluée de façon analytique (qualité des sauts, tracé etc.) et globale (utilisation du poney / cheval, adaptation en fonction des difficultés rencontrées...)
- ▶ La partie pendant laquelle le cavalier travaille puis représente un ou des abords et sauts est évaluée selon 3 critères :
 - Choix des imposés (auto-évaluation)
 - Cohérence de la démarche dans le travail conduit
 - Amélioration et qualité de la réalisation des sauts
- ▶ Notes d'ensemble sur 5 critères
 - Attitude, fonctionnement du cavalier
 - Correction de l'emploi des aides
 - Qualité du galop, impulsion, régularité, équilibre, encadrement
 - Tracés, courbes, centrage.
 - Fluidité, harmonie.

Art 3.6 – Procès-verbal d'examen Degré 2

A - Évaluation du test 1 : Connaissances Théoriques

Test Connaissances	NON ACQUIS	ACQUIS
Nombre de réponses correctes	19 et moins	20 et plus

B - Évaluation du test 2 : Pratique autour du poney / cheval : PAC

Épreuve 1	Orientations du jugement		
Préparer un poney / cheval puis le présenter sur un travail en longe à l'obstacle, en longues rênes sur le plat ou en liberté.	Manipulation des longues rênes ou de la longe, de la chambrière. Place adaptée. Cohérence et progressivité de la démarche de travail. Choix des exercices et des dispositifs. Sécurité...		
Évaluation épreuve 1		NON ACQUIS	ACQUIS
Épreuve 2			
Embarquer son poney / cheval en van avec une aide à diriger	Préparation et place du van. place et comportement. Consignes à l'aide. Sécurité. Précision des gestes...		
Évaluation épreuve 2		NON ACQUIS	ACQUIS

Test PAC	NON ACQUIS	ACQUIS
Nombre d'épreuves acquises	1 ou 2	Epreuves 1 + 2

C - Évaluation du test 3 : Soins aux chevaux

Epreuve tirée au sort 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 ou 7

GRILLE D'ÉVALUATION SOINS AUX CHEVAUX			
Partie 1			
Effectue les gestes justes			
Utilise une procédure adaptée et sécurisée			
Évaluation partie 1		NON ACQUIS	ACQUIS
Partie 2			
Effectue les gestes justes			
Utilise une procédure adaptée et sécurisée			
Évaluation partie 2		NON ACQUIS	ACQUIS

Test Soins	NON ACQUIS	ACQUIS
Nombre d'épreuves acquises	Epreuve 1 ou 2	Epreuves 1 + 2

D - Évaluation du test 4 : Pratique équestre sur le plat

Détente	Idées directrices	--	-	+	++
	Respect du poney / cheval et des autres / sécurité Recherche de disponibilité progressive du poney / cheval détente (locomotion, orientation, impulsion) Cohérence de la progression				
Imposés	Idées directrices	--	-	+	++
Cercle de 10 mètres au trot à gauche	Incurvation				
Cercle de 10 mètres au trot à droite	Incurvation				
Arrêt	Immobilité				
Reculer de quelques pas	Rectitude, reculer diagonalisé				
Départ au trot	Franchise				
Départ au galop à gauche du pas	Correction, franchise, rectitude				
Départ au galop à droite du pas	Correction, franchise, rectitude				

Courbe au galop à faux à main gauche (serpentine jusqu'à la ligne du milieu au minimum ou demi cercle)	Equilibre Qualité du galop				
Courbe au galop à faux à main droite (serpentine jusqu'à la ligne du milieu au minimum ou demi cercle)	Equilibre Qualité du galop				
Variation l'attitude du poney / cheval : sur un cercle de 20 m, alterner sur des demi-cercles de 20 m environ chacun une modification de l'attitude du poney / cheval de l'attitude de présentation à une attitude plus basse et le répéter deux fois*	L'encolure s'étend vers l'avant et vers le bas Contact maintenu Retrouve son attitude				
Épaule en dedans à droite au trot	Orientation, incurvation				
Épaule en dedans à gauche au trot	Orientation, incurvation				
Pas, y compris allongement	Changement d'attitude, amplitude, rythme				
Développement du trot	Amplitude, régularité, cadence				
Transitions pas-trot / trot-pas / galop-trot	Franchise, netteté, aisance				
Notes d'ensemble		--	-	+	++
Attitude et fonctionnement					
Emploi des aides					
Impulsion, activité					
Qualité du contact, orientation du poney / cheval, fluidité, harmonie					
Optimisation		--	-	+	++
Pertinence du choix des imposés à retravailler					
Cohérence de la démarche de travail					
Amélioration de la présentation					
Profil général	NON ACQUIS	ACQUIS			
Test travail sur le plat	NON ACQUIS	ACQUIS			

* seul l'exercice de variation de l'attitude peut se présenter au trot enlevé

E - Évaluation du test 5 : Travail du poney / cheval sur l'obstacle :

Exercices	--	-	+	++
Détente				
Imposés				
Saut au trot sur un croisillon sans barre de réglage				
Saut au trot avec barre de réglage à 2,20 m				
Ligne au galop oxer/ vertical de 95 cm Un passage en 6 foulées - Un passage en 5 foulées				
Parcours de 6 obstacles à environ 1m				
Courbe serrée d'environ 18 mètres avec repère, précédant un oxer étroit				
Abord de biais d'un vertical de 90 cm (angle 30à 40 Degrés) avec repères d'axe devant et derrière à plus de 15 mètres de l'obstacle ou directionnel				
Notes d'ensemble				
Attitude et fonctionnement				
Emploi des aides				
Qualité du galop, impulsion, équilibre, régularité, encadrement				
Tracé, courbes, centrage				

Optimisation					
Pertinence du choix des imposés à retravailler					
Cohérence du travail					
Amélioration de la présentation					
Profil général	NON ACQUIS	ACQUIS			
Test travail à l'obstacle	NON ACQUIS	ACQUIS			

Cas d'élimination. 1 chute est éliminatoire. 3 désobéissances sont éliminatoires.

RECAPITULATIF EVALUATION DU DEGRE 2		
Test Connaissances	NON ACQUIS 19 bonnes réponses et moins	ACQUIS 20 bonnes réponses et plus
Test PAC	NON ACQUIS 1 ou 2 des épreuves non acquise(s)	ACQUIS Les deux épreuves acquises
Test Soins	NON ACQUIS 1 ou 2 des épreuves non acquise(s)	ACQUIS Les deux épreuves acquises
Test travail sur le plat	NON ACQUIS	ACQUIS
Test travail sur l'obstacle	NON ACQUIS	ACQUIS
DEGRE 2	NON ACQUIS 1 ou plusieurs des UC non acquises	ACQUIS Toutes les UC acquises